

ALGER

Extract of Alger républicain

Alger républicain

<http://alger-republicain.com/KEMI-SEBA-doit-revenir-sur-sa.html>

KEMI SEBA doit revenir sur sa terre africaine du Sénégal*

- Actualité politique internationale - Afrique -

Publication date: vendredi 8 septembre 2017

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

Le gouvernement du Président Macky Sall a décidé d'expulser du Sénégal vers la France le citoyen Franco-Bénois Kemi Seba.

Le prétexte de cette forfaiture visant un ressortissant de la terre africaine du Bénin qui a grandi dans les quartiers populaires de France est le fait que Kemi Seba a brûlé un billet de la monnaie néocoloniale franc CFA.

La procédure judiciaire enclenchée par la BCEAO contre Kemi Seba s'est soldée par une relaxe aussitôt suivie d'un acharnement gouvernemental qui vient de se manifester par son expulsion pour « trouble à l'ordre public » qui rappelle les heures sombres de « nègres qui vendaient d'autres nègres aux négriers blancs esclavagistes ». Brûler un billet d'une monnaie coloniale et appeler à manifester le 16 septembre 2017, ce que la constitution du Sénégal reconnaît, pour dire NON au CFA devient ainsi « une menace grave pour l'ordre public » pour expulser par « arrêté n° 16235/MINT-SP/DGPN/DPETV/DPE du 05 septembre 2017... le ressortissant franco-bénois Stélio Gilles Robert Capo CHICHI, alias Kémi SEBA, né le 19 décembre 1981, à Strasbourg (France) ».

Qu'est ce donc la zone CFA cette vieille survivance coloniale par laquelle 15 Etats de l'ex-empire colonial français sont maintenus dans la servilité néo-coloniale par le pouvoir exclusif détenu par l'impérialisme Français qui bat et émet le franc CFA, a le droit de veto dans les banques centrales BCEAO, BEAC, Comores, contraint les 15 Etats africains à verser au début la totalité, puis 65% et aujourd'hui 50% de leurs réserves de change dans des « comptes d'opérations » ouverts auprès du trésor français, crédite ou débite le compte de chaque pays de la zone CFA selon leurs importations ou exportations, etc. C'est ainsi que l'Etat français imposa la dévaluation de 50% du CFA en 1994 dans la perspective du passage à l'euro et les entreprises françaises en profitèrent pour racheter à 50% moins cher les secteurs publics et parapublics des économies de la zone CFA.

Voilà ce que les coalitions anti-cfa et anti-APE ne cessent de dénoncer pour exiger la souveraineté nationale, notamment monétaire, des Etats du pré-carré franc-africain. Voilà le « crime » commis par Kemi Seba que le journal Le Monde présente comme « un racisme anti-blanc » (sic !).

Il faut saluer la mobilisation des mouvements sénégalais Y en a Marre, du Comité anti-APE/Franc CFA et l'ONG locale de Kemi Seba.

Le Collectif Afrique (CA) s'associe à tous ces mouvements démocratiques et anti-impérialistes pour dire :

- NON à l'expulsion du Sénégal de Kemi Seba
- Retour au Sénégal auprès de son épouse, ses enfants et sa famille
- Sortie du CFA des 15 Etats africains
- NON à la signature des APE (Accord de Partenariat Economique que l'UE impose aux Etats africains)
- Respect par l'Etat du Sénégal du droit constitutionnel de manifester, notamment le 16 septembre contre le franc CFA

Collectif Afrique

(CA), 42 rue Bernos, Lille Fives, 59800

KEMI SEBA doit revenir sur sa terre africaine du Sénégal*

Fait le 7 septembre 2017

*Lire l'article publié par Alger républicain le 29 août sur les manifestations organisées en Afrique contre le FCFA à l'appel de l'association dirigée par KEMI SEBA : <http://www.alger-republicain.com/Ma...>